



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

AGRHYMET

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

Composante 1 : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) consultant(e) individuel(le) pour le développement d'une plateforme de référence pour la communication (ICT)

Financement : IDA et Néerlandais

Août 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (FSRP) est une initiative multisectorielle appuyée par la Banque Mondiale et menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), trois organisations régionales qui doivent travailler en synergie afin de faire progresser l'intégration régionale sur trois domaines prioritaires se renforçant mutuellement pour la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. Financé par la Banque mondiale et d'autres partenaires tels que le Royaume des Pays-Bas et le Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP), le FSRP vise à accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et à améliorer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, en se focalisant sur les trois (3) leviers essentiels suivants :

- 1) Les services de conseil numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, sous la coordination du CILSS ;
- 2) La durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, sous la Coordination du CORAF ;
- 3) L'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce, sous la Coordination de la CEDEAO qui assure aussi la Coordination générale du programme.

La synergie ainsi établie entre les trois institutions (3) régionales est complétée au niveau des pays bénéficiaires par des composantes nationales du projet des pays ci-après : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Ghana, Tchad et Sierra Leone. D'autres pays s'ajouteront aux pays précités d'ici la fin du programme.

L'objectif de développement du programme (PrDO) est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme, à travers une forte contribution à la « *réduction du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* ». Sur cette base, le FSRP vise à relever les défis structurels sous-jacents, à réduire la sensibilité des bénéficiaires aux risques. Un système d'évaluation d'impact rigoureux sera mis en œuvre en déployant des méthodes expérimentales et quasi-expérimentales.

Le FSRP est organisé autour de cinq composantes que sont:

- Composante 1 : le renforcement des services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales ;
- Composante 2 : la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire ;
- Composante 3 : l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce ;
- Composante 4 : Composante contingente d'intervention d'urgence (CERC) ;
- Composante 5 : La gestion et le pilotage du programme.

La Composante 1 a pour objectifs principaux : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande afin d'accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe ; et (ii) renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique.

Avec l'essor des technologies de l'information dans la région, en particulier la téléphonie mobile, plusieurs expériences de plateformes de communication existent dans la région.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1, il est prévu que le Centre AGRHYMET engage une consultation pour appuyer le développement d'une plateforme de référence pour la communication des services du CILSS/AGRHYMET et des pays.

Il s'agit d'engager une consultation régionale impliquant les services nationaux pour faire le point des plateformes de communication disponibles dans la région et l'expérience de chaque pays dans leur exploitation. Cette consultation va exploiter et capitaliser l'existant sur le sujet et proposer une stratégie régionale.

Il est attendu, à l'issue de cette activité, un document capitalisant les expériences existantes et une stratégie intégrée régionale pour le développement de la plateforme de communication.

II- OBJECTIF GLOBAL

L'objectif de cette consultation est de : i) conduire une étude diagnostic sur les systèmes de communication ICT existants, ii) proposer une stratégie de développement d'une plateforme de communication ICT de référence, couvrant les différentes échelles régionale, nationale et locale, iii) développer ladite plateforme de référence.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

Il s'agit de façon spécifique de :

- Inventorier les principales plateformes de communication ICT des services climatiques et agricoles qui existent dans la région (type, cadre d'utilisation, outils utilisés pour leur développement, mise à jour, opérationnalité, problèmes rencontrés...);
- Analyser les caractéristiques, les avantages et les limites de chaque plateforme ;
- Évaluer leur impact sur les utilisateurs et sur l'économie locale ;
- Proposer des recommandations pour améliorer l'utilisation et le développement de ces plateformes ;
- Proposer une stratégie de développement d'une plateforme intégrée ICT qui répondra aux besoins spécifiques des utilisateurs des différents niveaux : régional, national et local ;
- Concevoir et développer la plateforme intégrée ICT.

IV- DESCRIPTION DE LA MISSION

Dans sa proposition, le/la consultant(e) intéressé(e) doit proposer une méthodologie détaillée pour atteindre les objectifs de la mission. Cette méthodologie doit prévoir les points suivants :

- L'élaboration d'un rapport de démarrage (après la réunion de cadrage avec l'équipe de projet) présentant le travail du consultant ;
- Recherche documentaire : collecte de données et d'informations sur les plateformes ICT existantes ;
- Entretiens : mener des entretiens avec les entreprises, les start-ups, les développeurs et les utilisateurs des plateformes et dans les pays concernés par l'étude ;
- Enquête : élaboration et administration d'une enquête auprès des utilisateurs des plateformes ICT ;
- Analyse comparative des plateformes ICT existantes ;
- Appui au processus d'harmonisation et d'intégration des différentes plateformes du CILSS ;
- Elaboration d'une stratégie de développement de la plateforme ICT en tenant compte de la stratégie d'harmonisation et d'intégration des plateformes CILSS ;
- Conceptualisation de la plateforme intégrée ICT ;
- Développement de la plateforme intégrée ICT ;
- Intégration de la nouvelle plateforme ICT dans le portail global des plateformes harmonisées du CILSS ;
- L'élaboration d'un rapport final.

Le consultant collaborera étroitement avec les experts thématiques d'AGRHYMET CCR-AOS pour mieux affiner les éléments d'analyses à prendre en compte ; notamment la synchronisation et la prise en compte de l'étude sur le suivi de la chaîne d'information et le développement du portail web intégré.

V- LIVRABLES

Les livrables attendus de cette consultation sont :

- Un rapport de démarrage qui présentera la méthodologie détaillée du consultant ;
- Un rapport détaillé sur l'inventaire des plateformes ICT de communication de services climatiques et agricoles en Afrique de l'Ouest ;
- Un rapport sur la stratégie de développement de la plateforme intégrée ICT ;
- Un document technique sur la conception de la plateforme intégrée ICT ;
- Un rapport sur la plateforme ICT développée ;
- Un rapport d'appui au processus global d'harmonisation du CILSS ;
- Un rapport d'intégration de la nouvelle plateforme ICT dans le portail global des plateformes harmonisées du CILSS ;
- Un dossier informatique contenant les codes sources documentées, le manuel d'administration et d'exploitation.

VI- QUALIFICATIONS, APTITUDES ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant doit avoir l'expérience et les compétences suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau d'au moins BAC+5 en Informatique, Télécommunication ou tout

autre domaine équivalent ;

- Compétences avérées en développement des plateformes ICT de communication ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle en technologie de l'information et de communication, en particulier dans les secteurs agricole et/ou environnemental ;
- Une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de développement des plateformes ICT ;
- Une expérience dans le développement de portail web et d'accès aux données des plateformes numériques ;
- Une bonne connaissance d'intégration et d'utilisation des réseaux sociaux dans le développement des plateformes numériques ;
- Une bonne connaissance des Services Nationaux de Météorologie et d'Hydrologie (SNMH) des pays de l'Afrique de l'Ouest serait un atout ;
- Une expérience des projets de coopération au développement en Afrique de l'Ouest serait un atout ;
- Expérience dans la conduite d'études similaires serait un atout ;
- Une bonne connaissance des outils informatiques de collecte et d'analyse de données ;
- Connaissance des technologies émergentes en matière de développement de plateformes ICT ;
- Compétences en communication en français ou en anglais. La maîtrise des deux langues serait un atout.

VII- DUREE DU CONTRAT

La durée de la mission est de 6 Hommes/Mois répartie sur 12 mois, avec une rémunération basée sur les livrables et résultats atteints conformément à la planification fournie au départ par le consultant.

I- Méthode de sélection

Le(la) consultant(e) sera recruté suivant les dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 relatives à la sélection de consultants individuels.

Le Directeur Général

Dr Mahalmoudou HAMADOUN